

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	964 642		964 642	100,00	796 275	100,00	168 367	21,14	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>964 642</b>		<b>964 642</b>	<b>100,00</b>	<b>796 275</b>	<b>100,00</b>	<b>168 367</b>	<b>21,14</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits									
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>964 642</b>	<b>100,00</b>	<b>796 275</b>	<b>100,00</b>	<b>168 367</b>	<b>21,14</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements					34 117	4,28	-34 117	-100,00	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			729 612	75,64	730 876	91,79	-1 264	-0,16	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 559	0,47	4 550	0,57	9	0,20	
Salaires et traitements			90 983	9,43	78 935	9,91	12 048	15,26	
Charges sociales			34 128	3,54	29 567	3,71	4 561	15,43	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 870	0,19	5 783	0,73	-3 913	-67,65	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges									
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>861 151</b>	<b>89,27</b>	<b>883 827</b>	<b>111,00</b>	<b>-22 676</b>	<b>-2,56</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>103 491</b>	<b>10,73</b>	<b>-87 552</b>	<b>-10,99</b>	<b>191 043</b>	<b>218,21</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations			1 644 160	170,44	1 337 334	167,95	306 826	22,94	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges			282 264	29,26	225 496	28,32	56 768	25,17	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>1 926 424</b>	<b>199,70</b>	<b>1 562 830</b>	<b>196,27</b>	<b>363 594</b>	<b>23,27</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions			408 039	42,30	282 264	35,45	125 775	44,56	
Intérêts et charges assimilés			126 976	13,16	29 417	3,69	97 559	331,64	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>535 015</b>	<b>55,46</b>	<b>311 681</b>	<b>39,14</b>	<b>223 334</b>	<b>71,65</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>1 391 409</b>	<b>144,24</b>	<b>1 251 149</b>	<b>157,13</b>	<b>140 260</b>	<b>11,21</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>1 494 900</b>	<b>154,97</b>	<b>1 163 596</b>	<b>146,13</b>	<b>331 304</b>	<b>28,47</b>	

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	451	0,05	8 538	1,07	-8 087	-94,71
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>451</b>	<b>0,05</b>	<b>8 538</b>	<b>1,07</b>	<b>-8 087</b>	<b>-94,71</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 091	0,11	5	0,00	1 086	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 091</b>	<b>0,11</b>	<b>5</b>	<b>0,00</b>	<b>1 086</b>	<b>N/S</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-640</b>	<b>-0,06</b>	<b>8 533</b>	<b>1,07</b>	<b>-9 173</b>	<b>-107,49</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	37 824	3,92	7 284	0,91	30 540	419,28
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 891 517</b>	<b>299,75</b>	<b>2 367 642</b>	<b>297,34</b>	<b>523 875</b>	<b>22,13</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 435 081</b>	<b>148,77</b>	<b>1 202 798</b>	<b>151,05</b>	<b>232 283</b>	<b>19,31</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 456 436</b>	<b>150,98</b>	<b>1 164 845</b>	<b>146,29</b>	<b>291 591</b>	<b>25,03</b>
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	21 431	21 431				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 510	1 495	15	0,00	147	0,00
Autres immobilisations corporelles	30 410	21 154	9 257	0,08	10 994	0,10
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	5 188 222	408 039	4 780 183	43,62	4 912 141	46,12
Créances rattachées à des participations	5 400 340		5 400 340	49,28	3 631 304	34,09
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 600		1 600	0,01	1 600	0,02
<b>TOTAL (I)</b>	<b>10 643 513</b>	<b>452 118</b>	<b>10 191 395</b>	92,99	<b>8 556 186</b>	80,33
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	105 180		105 180	0,96	155 435	1,46
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	73 048		73 048	0,67	40 387	0,38
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	21 713		21 713	0,20	24 296	0,23
. Autres					120 674	1,13
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	568 140		568 140	5,18	1 753 503	16,46
Charges constatées d'avance					283	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>768 082</b>		<b>768 082</b>	7,01	<b>2 094 579</b>	19,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>11 411 594</b>	<b>452 118</b>	<b>10 959 477</b>	100,00	<b>10 650 765</b>	100,00

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )	<b>2 202 000</b>	20,09	<b>2 202 000</b>	20,67
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	401 252	3,66	401 252	3,77
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	196 085	1,79	137 843	1,29
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 325 610	12,10	1 219 008	11,45
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 456 436</b>	13,29	<b>1 164 845</b>	10,94
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 581 383</b>	50,93	<b>5 124 947</b>	48,12
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	3 832 255	34,97	4 018 448	37,73
. Découverts, concours bancaires	890	0,01	1 041	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	7 944	0,07	2 626	0,02
. Associés	949 617	8,66	1 047 065	9,83
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 268	1,37	36 301	0,34
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	8 471	0,08	7 445	0,07
. Organismes sociaux	12 242	0,11	11 912	0,11
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	119 400	1,09	39 031	0,37
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	17 656	0,16	26 684	0,25
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 397	0,01	1 429	0,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	277 952	2,54	333 835	3,13
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>5 378 093</b>	49,07	<b>5 525 818</b>	51,88
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>10 959 477</b>	100,00	<b>10 650 765</b>	100,00

**S.A.S. HOLDING 2D**

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 202 000 EUROS  
5-7 RUE DE L'AMIRAL COURBET  
94160 SAINT-MANDE  
RCS CRETEIL 823 631 122

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2024

**S.A.S. HOLDING 2D**

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 202 000 EUROS  
5-7 RUE DE L'AMIRAL COURBET  
94160 SAINT-MANDE  
RCS CRETEIL 823 631 122

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2024

Aux Associés,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 16 décembre 2019, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice de douze mois clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Lors de l'arrêté des comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations portant sur l'appréciation de la valorisation des titres de participation (cf. Annexe « Liste des filiales et participations »).

Mes travaux ont constitué à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et leur documentation. J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou de droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 12 juin 2024  
Le Commissaire aux comptes  
Jonathan ELGRABLY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jonathan Elgrably', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

**« HOLDING 2D »**  
**SAS AU CAPITAL de 2.202.000 euros**  
**Siège social : 5-7 Rue de l'Amiral COURBET 94160 SAINT MANDE**  
**RCS CRETEIL B 823 631 122**

-----

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024**

Le Vingt Huit Juin Deux Mille Vingt Quatre à 18 Heures,

Les associés de la société **HOLDING 2D**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Chaque associé a été convoqué par Lettre recommandée avec A.R. adressée le 14 Juin 2023.

Monsieur Jonathan ELGRABLY, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

La SARL JD BUSINESS représentée par Monsieur Jacques DAHAN, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus des 4/5 des droits de vote de la Société et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport général du Commissaire aux Comptes et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus au Président,
- Distribution de dividendes,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion. Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **Résolution n° 1**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 1 456 436,18 Euros**. En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **Résolution n° 2**

#### **Résultat – Affectation**

L'Assemblée générale entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 1 456 436,18 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **1 456 436,18 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale pour un montant de **24 115 Euros**
- Au report à nouveau pour un montant de **1 432 321,18 Euros**.

#### **Rappel des dividendes distribués**

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Dividendes versés</i>	<i>éligible à l'abattement de 40 %</i>
31/12/2022	500.000 euros	500.000 euros
31/12/2021	1.200.000 euros	1.200.000 euros
31/12/2020	200.000 euros	200.000 euros

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **Résolution n° 3**

L'assemblée des associés décide de prélever une somme de **1 300 000 euros** (un million trois cent mille euros) sur le poste « report à nouveau » à titre de dividendes.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **Résolution n° 4**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **Résolution n° 5**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve le contenu et les conclusions dudit rapport.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### **Résolution n° 6**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

SARL JD BUSINESS  
représentée par son gérant  
Monsieur Jacques DAHAN

SARL MD INVEST  
représentée par son gérant  
Monsieur Marc DAHAN

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 10 959 476,70 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 456 436,18 E.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

La holding 2D a constaté dans ces comptes une dépréciation des titres de la société GM DISTRIBUTION et de la société CAILDIST suite à un test de valorisation des titres au 31 décembre 2023.

La holding 2D a souscrit un prêt de 800 000 €auprés du CIC.

La holding 2D a crée la SAS LOUIS BLANC au capital de 5 000 €dont le siège social est au 22 rue Louis Blanc 75010 Paris. La holding 2D détient 100 % des titres.

Pas d'éléments post clôture à signaler.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 10 643 513

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 431			21 431
Immobilisations corporelles	31 920			31 920
Immobilisations financières	8 827 309	5 369 306	3 606 453	10 590 162
<b>TOTAL</b>	<b>8 880 660</b>	<b>5 369 306</b>	<b>3 606 453</b>	<b>10 643 513</b>

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 452 118

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 431			21 431
Immobilisations corporelles	20 779	1 870		22 648
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	282 264	408 039	282 264	408 039
<b>TOTAL</b>	<b>324 473</b>	<b>409 909</b>	<b>282 264</b>	<b>452 118</b>

## 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits	21 431	21 431	0	1 à 5 ans
Materiels industriels	1 510	1 495	15	1 à 10 ans
Instal gal agencement	10 000	7 324	2 676	1 à 10 ans
Materiel de transport	259	259	0	1 à 5 ans
Mat de bureau informatique	10 041	10 041	0	1 à 5 ans
Mobilier	10 110	3 529	6 581	1 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>53 351</b>	<b>44 079</b>	<b>9 272</b>	

## 3.2 - Etat des créances = 5 601 882

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 401 940		5 401 940
Actif circulant & charges d'avance	199 941	199 941	
<b>TOTAL</b>	<b>5 601 882</b>	<b>199 941</b>	<b>5 401 940</b>

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 43 854**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	43 854
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	43 854

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 2 202 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2202000	1,00	2 202 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2202000	1,00	2 202 000

## 4.2 - Etat des dettes = 5 378 093

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 833 145	918 751	2 744 111	170 283
Dettes financières diverses	957 561	957 561		
Fournisseurs	150 268	150 268		
Dettes fiscales & sociales	159 166	159 166		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	277 952	277 952		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 378 093	2 463 699	2 744 111	170 283

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 53 955

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	890
Emprunts & dettes financières div.	7 944
Fournisseurs	33 360
Dettes fiscales & sociales	11 761
Autres dettes	
TOTAL	53 955

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 964 642**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	800 945	83,03 %
Produits des activités annexes	163 697	16,97 %
TOTAL	964 642	100,00 %

**5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**6 - AUTRES INFORMATIONS****6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 300
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 300

**6.2 - Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	2	0

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 43 854**

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	43 854
Clients factures a etablr( 4181000000 )	43 854
<b>TOTAL</b>	<b>43 854</b>

**8.2 - Charges à payer = 53 955**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	890
Interet cpte bancaires amj( 5181000000 )	890
Emprunts & dettes financières diverses :	7 944
Interets courus sur emprunts( 16888000000 )	7 944
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	33 360
Fournisseurs fact non parvenue( 40810000000 )	33 360
Dettes fiscales et sociales :	11 761
Provision pour congés payés( 42820000000 )	8 471
Charges soc sur congés payés( 43820000000 )	3 209
Taxe apprentissage( 44865000000 )	81
<b>TOTAL</b>	<b>53 955</b>

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
GESMACOM	5 000	1 280	100	5 000	5 000	12 424		608 107	48 693	
GM DISTRIBUTION	40 000	-361 233	74	467 769	267 284	74 457		1 839 302	-43 377	
SOGICONDAMINE	18 596	-72 145	74	3 700	3 700	1 053 548		3 387 955	-57 226	
KARMAN	538 559	-233 457	100	191 792	191 792			1 036 343	2 752	
SCI JM	1 000	102 388	98	980	980	272 000		345 431	106 235	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; particip.</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euro

Edité le 31/05/2024

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (suite)

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b>										
<b>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</b>										
RUEM	15 245	1 765	100	1 048 157	1 048 157			2 117 154	72 392	
GUYMA	8 000	914	100	645 500	645 500	189 137		2 543 472	192 275	
SOGIDUN	16 000	1 681	100	727 741	727 741	167 193		2 203 126	60 511	
BISSLY	5 000	941	100	778 373	778 373	198 712		1 809 548	5 737	
DISTRARAGO	10 000	1 374	100	10 000	10 000			6 277 900	714 287	
DISTRIMYRA	8 000	1 670	100	8 000	8 000	102 916		3 011 778	245 630	
DISTRISTOUEN	10 000	1 602	100	10 000	10 000	736 443		2 077 919	65 710	
DISTRISERVICES	250 000	25 145	100	150 000	150 000			2 765 166	134 585	
ITALDIS	10 000	1 134	100	10 000	10 000	465 860		2 232 001	43 995	
SOGIRASPAIL	5 000	859	100	5 000	5 000	184 870		2 353 720	138 468	
CAILDIST	15 000	165 351	51	1 116 209	908 655	109 402		2 506 579	-184 758	
SUPERMAG MALAKOFF	5 000		100	5 000	5 000	99 866		1 790 801	-106 642	
LOUIS BLANC	5 000		100	5 000	5 000	224 337				
<b>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</b>										

Observations complémentaires